



Efficace face aux défis : un Congrès plus politique, plus innovant, plus convaincant

Chers membres du Congrès,

Le 25 octobre prochain, vous allez élire votre secrétaire général·e. Cette élection, qui a lieu tous les cinq ans, se tiendra cette année dans un contexte exceptionnel à plusieurs titres.

Avec l'agression de l'Ukraine par la Russie, la guerre est de retour en Europe. Depuis 1945 nous n'avions jamais eu un conflit d'une telle nature et d'une telle dimension qui compte déjà des dizaines de milliers de victimes civiles et militaires. C'est aussi le retour en Europe d'un impérialisme agressif qui menace toutes nos démocraties sans exception.

De plus, ce conflit s'inscrit dans un contexte de crise préexistant qu'il vient aggraver. Je pense bien sûr à la crise climatique dont cet été 2022 hors norme nous a montré l'aggravation, la crise de la transition énergétique, les possibles crises migratoires et la crise sanitaire.

Dans ce contexte, que peut faire le Congrès ?

Le Congrès a la capacité de représenter, auprès du Conseil de l'Europe et des gouvernements européens, les collectivités territoriales. De plus, il a un pouvoir d'influence et d'exemple pour toutes ces collectivités.

Le Congrès doit répondre au besoin toujours plus grand de démocratie. Si nos collectivités sont le cœur battant de nos démocraties au plus près des citoyens, et c'est la contribution naturelle du Congrès au pilier « démocratie » du Conseil de l'Europe, nos communes et nos régions sont aussi des acteurs stratégiques incontournables pour la gestion des crises qui nous accablent.

La crise environnementale et climatique : 2/3 des objectifs de développement durables des Nations Unies doivent être mis en œuvre aux niveaux local et régional.

Les réfugiés ukrainiens : ils sont accueillis d'abord dans nos communes.

Nous sommes une partie de la solution à nos crises et nous devons assumer cette responsabilité. Pour être à la hauteur de ces défis, le Congrès devra être toujours plus politique, plus innovant, plus convaincant.

C'est ma conviction, c'est ma feuille de route et c'est pour cela que je sollicite votre confiance.

Mathieu Mori

Mathieu Mori, un parcours au cœur des institutions européennes

Mathieu Mori est né en 1980 à Haguenau (France). Il est père de deux enfants, Maïa et Margot. Il est diplômé de l'Institut d'études politiques de Lille et titulaire d'un master de Politiques publiques européennes de « University College London » et d'un diplôme d'histoire de l'université d'Oxford.



Après douze années à des postes d'exécutifs européens, Mathieu Mori a développé un large réseau parmi les principaux acteurs européens de la démocratie. Mathieu Mori s'entretient ici avec la Présidente du Parlement européen, Roberta Metsola, en particulier sur les questions d'état de droit et de politique de voisinage qui pourraient faire l'objet de fortes synergies entre le Congrès et le Parlement européen.

Il commence sa carrière professionnelle à Paris, dans un cabinet d'évaluation de politiques publiques, puis à Londres, dans un cabinet de conseil au sein duquel il défend les intérêts fiscaux d'une coalition de 800 ONG.

En 2010, il rejoint l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), il en devient le secrétaire général en 2014. A ce poste, qu'il occupe pendant six ans, il renforce l'influence politique de l'ARE auprès des institutions européennes et internationales et le partenariat de l'ARE avec les autres réseaux de villes et régions.

Il mène le rapprochement avec le Congrès et le Conseil de l'Europe en utilisant pleinement les possibilités offertes par le rôle de partenaire statutaire du Congrès.

Enfin, il gère une crise financière majeure à l'ARE, en procédant à une réorganisation difficile mais nécessaire, ce qui permet à l'ARE de maintenir son rang parmi les grands réseaux territoriaux européens.

En 2020, il est nommé directeur du programme de coopération transnationale Interreg Europe du Nord-Ouest, doté d'un budget de 310 millions d'euros qui finance des centaines de projets dans les villes et régions d'Europe. Il doit, dès sa nomination, faire face à la crise provoquée par le Brexit et la perte de son premier contributeur financier. Il mène ensuite et finalise deux années de négociations avec les Etats membres et la Commission européenne pour dessiner les contours du programme Interreg 2021-2027.

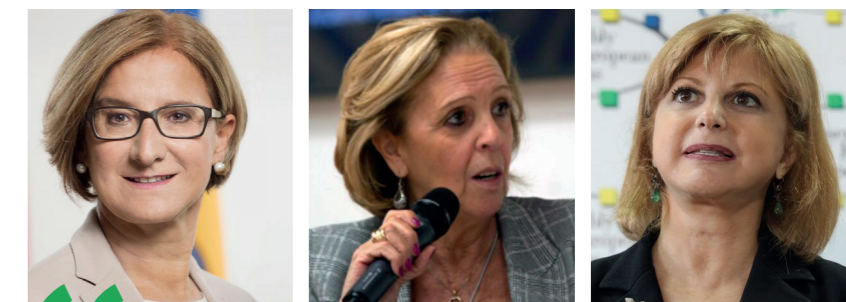
Mathieu Mori est un manager attaché à une gestion bienveillante et basée sur la confiance. Au fil de son parcours, il aura toujours porté une attention particulière à l'égalité des chances et à promouvoir l'égalité de genre.

Pendant son temps libre, il pratique la natation et l'aviron. Organiste dans sa jeunesse, il est également passionné de chant choral. En peinture, il apprécie, tout particulièrement, les impressionnistes et notamment le peintre anglais William Turner.



L'Assemblée des Régions d'Europe est l'une des associations politiques territoriales historiquement présentes sur les bords de la mer Noire. C'est grâce aux liens développés pendant des années que Mathieu Mori a participé au lancement de l'alliance des villes et des régions pour la reconstruction de l'Ukraine. L'occasion d'évoquer la situation humanitaire de la ville d'Irpin avec son maire Oleksandr Markushyn. Les communes ukrainiennes et leurs élus sont totalement engagés aux côtés de leurs populations qui souffrent dramatiquement du conflit provoqué par l'agression russe. Le Congrès a le devoir de soutenir, avec détermination, les collectivités ukrainiennes dans ce combat.

Trois présidentes de l'ARE témoignent



“

Femmes politiques, Présidentes et Vice-Présidente de l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE), venant d'horizons politiques et culturels différents, nous témoignons du grand professionnalisme de Mathieu. Il nous a conseillés et assistés avec justesse et loyauté. Il a toujours mis les élus de l'Assemblée au cœur de ses préoccupations, respectant chacun et défendant avec pugnacité les intérêts de tous. Il a insufflé enthousiasme et détermination à l'Assemblée et à son équipe et a toujours porté une grande attention à promouvoir l'égalité des chances et l'égalité de genre. ”

De gauche à droite : Johanna Mikl-Leitner (Basse-Autriche, AT) Vice-Présidente de l'ARE de 2010 à 2011 ; Michèle Sabban (Ile-de-France, F) Présidente de l'ARE de 2008 à 2013 ; Dr Hande Özsan Bozatli (Istanbul, TR) Présidente de l'ARE de 2013 à 2017.

“

Mathieu Mori a travaillé avec chacune d'elles comme secrétaire général de l'ARE

Merci de votre soutien, ce fut une expérience passionnante de vous servir et à travers vous de servir la démocratie territoriale. Les élus sont au cœur de nos démocraties. La qualité de leur réflexion et de leur travail dans la représentation des citoyens est le gage d'une démocratie vivante. Et c'est pourquoi, soutenir avec respect, exigence et loyauté les élus dans leur travail est indispensable au bon fonctionnement de nos assemblées. C'est le rôle d'un secrétariat engagé et compétent. Ce sera mon ambition pour les années qui viennent. Mathieu Mori ”

La mission phare du Conseil de l'Europe : les droits humains

Les droits de l'Homme ne sont pas qu'un traité international ou qu'une convention, c'est une culture qu'il nous faut instiller à tous les niveaux, du citoyen jusqu'à la Cour de Strasbourg. Cette conception oblige aussi les collectivités territoriales qui ont, parmi toutes leurs responsabilités et compétences, le devoir de diffuser cette culture.

C'est vrai dans la relation que les collectivités entretiennent avec les citoyens, mais c'est également vrai dans la vocation pédagogique de nos collectivités à travers leurs politiques publiques et leurs actions concrètes au quotidien.

Une culture des droits humains bien ancrée dans nos populations, c'est plus de respect de la convention dans nos territoires et moins de recours auprès de Strasbourg.

Contact

<https://www.mathieumori-congress2022.com>

f <https://www.facebook.com/MoriCongress2022>

in <https://www.linkedin.com/in/mathieu-mori-51510615>

N'hésitez pas à me contacter :
mathieumori.congress2022@gmail.com

Site web de campagne





Le Congrès a un devoir de solidarité avec l'Ukraine



Mathieu Mori a rencontré Liliya Pashynna, Présidente de la délégation ukrainienne au Congrès. Malgré les circonstances dramatiques, la délégation ukrainienne et sa Présidente s'engagent avec détermination au Congrès.

“ J’ai souhaité me rendre en Ukraine, à Kyiv, la semaine du 24 août dernier qui marque le triste anniversaire des six mois de l’agression russe mais aussi la célébration de la fête nationale commémorant l’indépendance du pays. J’ai voulu par cette visite témoigner de ma solidarité avec ce pays victime d’une agression barbare, avec ses Maires et ses Présidents de régions qui ont montré aux pires heures de leur histoire à quel point ils sont indispensables dans la protection de leurs citoyens. L’ombre portée du nouvel impérialisme russe dépasse de beaucoup les frontières ukrainiennes.

Le Congrès a immédiatement marqué sa solidarité, notamment par des recommandations sur « L’accueil des femmes et enfants réfugiés dans les villes et régions d’Europe ». Les élus du Congrès ont aussi pris des initiatives comme le réseau « cities4cities » lancé par le Président Vöhringer en partenariat avec l’association des villes ukrainiennes et du Congrès.

Il nous faut poursuivre ces efforts et je suis déterminé à engager le Congrès à contribuer, après ce conflit qui aura une fin, au renforcement des collectivités territoriales en Ukraine, dans le respect de nos élus démocratiques et des droits humains. »

Le détail de la visite de Mathieu Mori à Kyiv est consultable sur le site web.

La jeunesse, un impératif absolu pour le Congrès



Mathieu Mori s’est récemment entretenu avec la commissaire bulgare à l’Innovation, la Recherche, la Culture, l’Éducation et la Jeunesse, Mariya Gabriel sur les questions de jeunesse. L’Union européenne et le Conseil de l’Europe partagent les mêmes préoccupations concernant l’intégration des jeunes dans nos sociétés.

Le Congrès a compris depuis longtemps l’enjeu que représente la jeunesse pour l’avenir de la démocratie dans nos territoires. Les différents rapporteurs sur ces questions ont tous souligné qu’une jeunesse écoutée, impliquée, qui accède à la formation et à l’emploi contribue grandement au dynamisme démocratique et socio-économique de sa collectivité.

Le Congrès a mené ces dernières années l’expérience originale des « délégués jeunes » ouvrant la possibilité dans chaque délégation d’une participation très souple et très ouverte d’un jeune délégué.

Les problèmes financiers du Conseil de l’Europe et donc du Congrès pourraient menacer cette expérience. Il faudra examiner toutes les

possibilités budgétaires pour poursuivre et même amplifier cette politique. Replacer la jeunesse au cœur de nos institutions démocratiques est un impératif absolu.

Renforcer la pleine capacité d’initiative des collectivités pour faire face aux défis

Promouvoir la Charte

Le Congrès est la seule institution européenne contrôlant, grâce à une convention internationale, la bonne marche de la démocratie locale et régionale sur notre continent et de nombreuses avancées démocratiques ont été réalisées, dans les Etats membres, grâce aux recommandations du monitoring du Congrès.

Face aux perspectives budgétaires difficiles, il nous faut sanctuariser le cœur politique du Congrès. Pour cela, il est nécessaire de travailler en pleine synergie avec les Etats membres pour assurer et améliorer le suivi et le post suivi de la charte ainsi que l’observation des élections.

Convaincre les gouvernements

Les crises qui nous menacent, placent les villes et les régions au cœur des solutions. Nos recommandations, nos observations sont utiles aux Etats membres. Encore faut-il améliorer leur visibilité et leur réception par les gouvernements.

Le travail des commissions doit continuer à être pertinent et innovant et à coller aux trois piliers du Conseil de l’Europe. Par exemple, le rapport de M. Lambert sur la démocratie délibérative fournit des exemples pratiques que le Comité des Ministres a examiné positivement en préparant une résolution sur le sujet.



Les associations territoriales et le Comité des Régions sont intéressés à coopérer avec le Congrès qui offre une expertise thématique unique. Mathieu Mori travaille depuis de nombreuses années avec leurs secrétaires généraux. Photo du haut : Fabrizio Rossi, secrétaire général du CCRE. Photo du bas : Petr Bližkovský, secrétaire général du Comité des Régions.

Coopérer au plus près des besoins

Les programmes de coopération aident les communes et les régions à appliquer la Charte et à mettre en œuvre les recommandations et résolutions du Congrès.

La coopération avec l’Ukraine doit rester une priorité ainsi qu’avec les pays de « première ligne » comme la Géorgie et la Moldova. Une attention particulière doit être portée aux Balkans occidentaux et au Caucase.

S’assurer de la pérennité de tels financements dans des cadres financiers et institutionnels nécessitera pugnacité et diplomatie.

Par ailleurs, si les besoins sont bien définis, les associations territoriales ou les institutions européennes et internationales sont également demandeuses de l’expertise du Congrès et pourraient disséminer ses travaux.

Un Congrès plus visible et plus influent

Les travaux du Congrès sont souvent innovants dans l’amélioration de la démocratie locale et régionale. Mais il faut davantage le faire savoir et en particulier auprès des gouvernements. Un travail important a été engagé pour développer des partenariats avec les institutions européennes et avec les associations territoriales. Certes le Congrès est, aujourd’hui, connu et respecté dans l’écosystème local et régional européen et international, mais il n’a pas encore l’influence qu’il mérite.

Le Congrès doit également être considéré au sein du Conseil de l’Europe comme une deuxième assemblée politique composée d’élus au sein même d’une organisation intergouvernementale. Un dialogue soutenu avec le Comité des ministres est indispensable.

Des moyens supplémentaires doivent enfin être donnés à la communication du Congrès. Notre présence sur les réseaux sociaux doit être encore plus efficace. L’interconnexion de nos réseaux avec ceux de nos élus doit être privilégiée. Aider et impliquer les élus dans cette communication numérique est indispensable.

Accroître les moyens d’action des élus

Le Congrès est composé d’élus de collectivités territoriales qui lui donnent sa dimension politique et son identité propre au sein du Conseil de l’Europe. Tous ensemble issus d’horizons politiques divers, ils forment une assemblée déterminée au service de la démocratie territoriale. Les élus s’engagent au Congrès en plus d’un ou de plusieurs mandats dans leur pays et, pour une grande majorité, d’une activité professionnelle. En d’autres termes, les élus du Congrès travaillent dans des conditions difficiles, lesquelles il faut pouvoir compenser par le soutien du secrétariat et d’autres formules innovantes.

Pour renforcer les moyens d’action des élus, une réflexion doit s’engager sur :

- l’aide aux groupes politiques afin de promouvoir le dialogue politique et d’encourager les propositions ;
- la mise en place d’un régime linguistique plus souple des activités statutaires ;
- l’amélioration des échanges avec les élus de l’Assemblée parlementaire ;
- le dialogue renouvelé avec le Comité des Ministres.

Pour cela et afin de rester dans le cadre budgétaire qui nous est fixé, il faudra renoncer à toute bureaucratie inutile pour obtenir plus de réactivité.

Le secrétariat du Congrès est compétent et engagé : il saura, sous une impulsion nouvelle, réformer les procédures devenues inefficaces.

Une version longue du programme de Mathieu Mori est disponible sur le site web de campagne. Retrouvez-y également le témoignage de Magnus Berntsson (Président de l’ARE).